

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

De CAHORS à LIBOS			De LIBOS à CAHORS			De CAHORS à MONTAUBAN			De MONTAUBAN à CAHORS			De CAHORS à CAPDENAC			De CAPDENAC à CAHORS								
Omnibus	Poste	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus							
CAHORS. — D.	6 ^h 25	12 ^h 47	5 ^h 53	PARIS. — D.	2 ^h 30 s.	0 ^h 30 m.	7 ^h 30 m.	CAHORS. — D.	4 ^h 42	11 ^h 11	5 ^h 25	TOULOUSE D.	5 ^h 20	11 ^h 30	9 ^h 30	CAHORS. — D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 10	CAPDENAC D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10
Mercus.	6 41	1 14	6 6	— Express.	8 »	»	»	Sept-Ponts.	4 53	11 11	5 27	BORDEAUX. »	» »	» »	» »	Arcambal.	7 45	11 40	5 18	Lamadelleine.	7 50	11 44	5 21
Parnac.	6 54	1 26	6 19	BORDEAUX. »	» »	» »	» »	Clerac.	5 11	11 22	5 37	» » »	» » »	» » »	» » »	Vers.	8 11	12 15	5 38	Toirac.	8 10	12 8	5 34
Luzach.	7 3	1 34	6 28	M.-Libos. — D.	8 40	8 55	8 55	Lalbenque.	5 20	11 39	6 11	Montauban D.	7 25	10 ^h 35	4 40	Saint-Géry.	8 18	12 18	5 44	Monthrun, hal.	8 20	12 29	5 43
Gastelfranc.	7 13	1 47	6 44	Famel.	8 48	8 55	8 55	Montpezat.	5 31	11 52	6 25	Albias.	7 40	10 49	4 54	Conduché.	8 34	12 18	5 44	Cajarc.	8 31	12 42	5 53
Puy-Evêque.	7 31	1 59	6 53	Soturac-Touzac	9 1	9 16	9 16	Borredon.	5 45	12 6	6 42	Realville.	7 51	10 58	5 3	St-Cirq, halte.	8 42	1 13	6 6	Calvignac, hal.	8 45	1 5	6 9
Duravel.	7 43	2 8	7 8	Duravel.	9 1	9 16	9 16	Causado.	5 55	12 16	6 56	Causado.	8 3	11 7	5 12	St-Martin-Lab.	8 53	1 25	6 16	St-Cirq, halte.	9 3	1 26	6 31
Soturac-Touzac	7 53	2 18	7 18	Puy-Evêque.	9 10	9 25	9 25	Albaz.	6 5	12 26	7 8	Borredon.	8 33	11 30	5 35	Conduché.	9 4	1 43	6 26	Saint-Géry.	9 11	1 45	6 38
M.-Libos. — A.	8 13	2 35	7 39	Gastelfranc.	9 34	9 49	9 49	Fonpuech.	6 22	12 43	7 28	Montpezat.	8 57	11 51	5 54	Cajarc.	9 17	1 59	6 36	Monthrun, hal.	9 25	2 12	6 51
BORDEAUX.	3 51	8 11	» »	Luzach.	9 47	4 19	10 6	Montauban. A.	6 39	1 »	7 45	Lalbenque.	9 19	12 9	6 15	Monthrun, hal.	9 33	2 23	6 51	Vers.	9 34	2 29	7 »
PARIS. — Ar.	11 46	4 18	2 49	Parnac.	9 57	4 30	10 17	BORDEAUX.	10 40	6 05	» »	Clerac.	9 29	12 18	6 24	Toirac.	9 44	2 36	7 1	Arcambal.	9 44	2 46	7 9
				Mercus.	10 9	4 43	10 29	TOULOUSE. A.	8 25	3 55	9 41	Sept-Ponts.	9 42	12 30	6 36	Lamadelleine.	9 58	3 »	7 14	Cahors, halte.	9 56	3 9	7 22
				CAHORS. — A.	10 25	5 1	10 47					CAHORS. — A.	9 51	12 37	6 43	CAPDENAC. A.	10 14	3 27	7 27	CAHORS. — A.	10 6	3 20	7 31

Cahors, le 3 Mai.

FIN DE LA CRISE

L'incident de Pagny-sur-Moselle s'est dénoué, comme nous l'avions prévu, de la façon la plus satisfaisante. La mise en liberté de M. Schœbelé a été signée vendredi, et notre commissaire de police est à Paris depuis samedi. Le gouvernement allemand a pris cette résolution, en se fondant sur ce fait que les lettres de M. Gautsch constituèrent pour M. Schœbelé un véritable sauf conduit. En adoptant cette théorie qui avait été soutenue par notre ambassadeur à Berlin, le gouvernement allemand a réussi à la fois à nous donner satisfaction et à couvrir la responsabilité de ses agents. La fameuse enquête du parquet de Metz, tendant à prouver qu'il n'y avait eu de la part des autorités allemandes ni violation de territoire, ni guet-apens, n'a servi de rien.

Nous voilà, pour la seconde fois, depuis le commencement de cette année, sortis d'une très pénible épreuve. Tout en rendant justice à notre diplomatie qui a su se montrer à la hauteur de sa tâche, il faut constater aussi que la sagesse et la fermeté de l'opinion et de la presse française ont facilité le prompt dénouement de l'affaire de Pagny. C'est un spectacle très consolant de voir que notre pays, si divisé lorsqu'il s'agit de questions intérieures, devient profondément uni lorsque l'intérêt national est en jeu. Une telle attitude patriotique seconde admirablement les efforts du gouvernement pour maintenir la paix.

Avant de faire droit à nos réclamations, le gouvernement allemand a cru devoir, dans un document officiel, exposer les griefs qu'il

avait à formuler contre M. Schœbelé. Nous avons déjà expliqué les raisons pour lesquelles il nous était impossible de discuter les allégations reproduites par la *Gazette de l'Allemagne du Nord*.

En faisant cette publication, la chancellerie allemande a-t-elle voulu simplement justifier l'arrestation de notre compatriote ? Dans le cas où elle aurait eu à se plaindre de son attitude, elle aurait mieux fait de communiquer ses griefs par la voie diplomatique à notre ministre des affaires étrangères. C'est ainsi que les choses se passent d'ordinaire sans que les journaux en soient informés, sans que le public soit mis dans la confiance de ces sortes d'affaires. Il semblerait plutôt que le gouvernement ait tenu à riposter à certaines accusations d'espionnage d'une partie de la presse française. On se rappelle tous les commentaires inutiles qui ont été soulevés par la loi sur l'espionnage et le bruit qui a été maladroitement fait par certains journaux radicaux à la suite d'un délit commis, il y a peu de temps, par un employé du ministère de la guerre. De semblables polémiques sont toujours superflues, quand elles ne sont pas nuisibles.

Deux grandes puissances militaires, voisines l'une de l'autre comme la France et l'Allemagne, sont amenées par la force des choses à se surveiller réciproquement. Chacune a le droit, sans doute, de se défendre contre l'espionnage; mais il importe au maintien des bonnes relations internationales qu'elle se défende sans bruit et que la presse ne se livre pas, au moindre incident de ce genre, à des commentaires passionnés.

★★

abandonnés pour toujours, paraissent ainsi que le ciel, d'un bleu sombre au couchant, tandis qu'ils blanchissent à l'est sous les rayons du jour.

De ce côté, l'horizon s'empourpre déjà; une teinte d'or nacré se développe lentement sur la courbe enflammée de l'Orient et borde de tons délicats la robe écarlée des nues; tandis que sur la ligne foncée qui sépare les cieux de la mer, un œil de feu ouvre çà et là une paupière éblouissante, qu'il referme presque aussitôt.

Un arc étincelant, recourbé vers le nord, coupe en deux ce panorama céleste.

On dirait qu'un peintre oriental, après avoir épuisé les brillantes couleurs de sa palette, les caprices de son génie, a trempé sa brosse dans une lave brûlante et balafé son chef-d'œuvre comme d'un coup de cimeterre.

Mais bientôt le soleil, s'élevant au-dessus de l'abîme, embrase cette immensité de lumière, disperse les brumes du matin, darde ses rayons, comme une longue gerbe de diamants sur les lames chatoyantes de la mer... c'est l'annonce d'une belle journée.

Cependant la *Louve* est là, maussagement assise sur le miroir des eaux, insouciant de ces beautés infinies; sa tête vagabonde se relève par intervalles avec une sorte de mépris, sans doute parce qu'elle est ici comme un navire à l'ancre, avec ses voiles au sec.

Autour d'elle l'Océan déroule son immense solitude.

Et maintenant, lecteur, permettez-moi, tandis que l'équipage est occupé au lavage du pont, de vous conduire dans la batterie : l'échelle, fraîche-

La rentrée de M. Schœbelé

Le commissaire français a reçu l'ordre d'élargissement samedi à neuf heures, au moment où il venait de se mettre au lit. M. Schœbelé a pu circuler en toute liberté au buffet de la gare. Sauf deux de ses amis et le correspondant d'un journal étranger, il ne se trouvait là qu'un public peu nombreux. M. Schœbelé prit place dans un compartiment de première classe en compagnie du représentant des chemins de fer allemands.

Mme Schœbelé s'était rendue à Pagny. Son mari avait été invité à ne communiquer avec personne. Pour éviter au commissaire français l'embarras de répondre aux saluts et aux nombreuses questions qui lui auraient certainement été adressées, on le fit descendre à contre-voie et on le conduisit dans un bureau non éclairé, où sa femme et son fils, élève au collège de Pont-à-Mousson, virent le rejoindre. Au départ de Pagny, Mme Schœbelé, son fils et M. Vener, inspecteur de police de cette gare, montèrent dans le compartiment où M. Schœbelé avait pris place, et le train partit pour Pont-à-Mousson.

Sur le quai de la gare, où beaucoup de personnes étaient massées, M. Schœbelé renouvela sa manœuvre; pendant que sa femme quittait le train avec les autres voyageurs, il descendait à contre-voie et changeait de compartiment. Mais il avait été vu par plusieurs de ses amis, et toutes les personnes présentes virent, dans le plus grand ordre et le plus grand calme, lui serrer la main.

Au moment où le train quittait Pont-à-Mousson, les amis du commissaire poussaient un cri unanime : « Vive la France ! vive Schœbelé ! »

M. Schœbelé continua ainsi son voyage jusqu'à Frouard. Arrivé dans cette dernière station, il monta dans le sleeping-car, qui fut détaché du train venant de Metz et joint au train-poste se dirigeant sur Paris, qui arrivait au même moment. Le commissaire français avait reçu l'ordre de se rendre directement à Paris.

Pendant les quelques minutes d'arrêt du train-poste en gare de Frouard, sur le quai de la gare se trouve M. Cathala, commissaire central de Nancy. M. Schœbelé descend de wagon, M. Cathala se jette à son cou et l'embrasse. Un ouvrier de Nancy s'approche du commissaire et lui remet sa photographie publiée par un journal local.

ment nettoyée, est encore humide; les marches sont peut-être glissantes et vous n'avez pas le pied marin probablement. Attachez-vous donc à mes pas, suivez-moi jusqu'auprès de cette cabine et observons.

Reconnaissez-vous celui qui est étendu sur cette planche ? c'est Lugris.

Il y a cinq minutes à peine que Sambo sort de cette cabine. Qu'est-il venu faire auprès du mourant ? Comment a-t-il pu forcer la consigne donnée par le Camerouns ?

Car le capitaine lui-même a placé là une sentinelle en lui disant :

— Ce nain doit vivre encore douze heures; ta vie me répond de la sienne, et si un homme, quel qu'il soit, tu m'entends bien, essaie de lui parler, tu lui passeras ton sabre à travers la poitrine.

L'homme avait pris son sabre et s'était mis en faction.

Pourtant c'était bien Sambo qui parlait au blessé tout à l'heure, et la sentinelle a fait semblant de ne rien entendre... Sambo vient de passer sous son nez, et elle n'a rien dit, elle n'a rien vu... Mystère ou trahison sans doute !

Le jour, toutefois, commence à éclairer l'étroite cabine, où le nain va probablement rendre le dernier soupir. Le misérable est étendu sur le dos : il soupire, il se lamente d'une façon piteuse; ses petits yeux regardent autour de lui l'on ne sait quoi; une écume sanglante, caillée aux deux coins de sa bouche, lui donne un air effrayant.

La sentinelle se promène auprès de lui sans

M. Schœbelé semble avoir été un peu fatigué par les émotions et la détention qu'il a subies.

M. Schœbelé devait être mis à la retraite d'ici à deux mois; en raison des incidents de ces jours derniers, un congé va lui être accordé à la suite duquel il pourra réclamer la liquidation de sa pension de retraite. Il est donc à prévoir qu'il ne reprendra plus ses fonctions de commissaire de police à Pagny.

La France ouvre une souscription pour offrir une croix en diamants à M. Schœbelé, depuis longtemps déjà chevalier de la Légion d'honneur.

Le maximum de la souscription est fixé à un franc. En tête de la liste se sont inscrits les frères Gautsch, et toute la famille du commissaire allemand.

LES ÉCONOMIES

Au dernier conseil des ministres, M. Dauphin a rappelé à ses collègues que la commission du budget devait reprendre ses travaux, hier lundi, et que le gouvernement s'était engagé à lui faire connaître à cette époque les nouvelles économies qu'il lui semblait possible de réaliser. C'est, sans doute, par ironie, que M. le ministre des finances évoquait cette promesse. Depuis trois semaines, les commissaires et les ministres ont oublié le budget de 1888.

L'incident de Pagny-sur-Moselle ne les a pas seul détournés de leurs préoccupations; le voyage circulaire en Algérie et en Tunisie est pour quelque chose dans cette négligence.

Nous ne pensons pas, en effet, que M. Berthelot, Millaud et Granet aient trouvé pendant leurs excursions le moyen de diminuer les dépenses de leurs administrations.

Quant aux membres de la commission du budget, dont plusieurs faisaient également partie de la fameuse caravane, ils sont, à l'heure actuelle, aussi avancés que les mi-

daigner s'apercevoir qu'il est là.

— Ah ! Turdel, lui dit le blessé d'une voix éteinte, donne-moi de l'eau.

Turdel, feignant de ne pas l'entendre, continue sa marche saccadée.

Le moribond veut alors se soulever de sa couche de bois, mais la douleur lui arrache un cri terrible.

— De l'eau, frère ! A boire !

— Frère !... répond la sentinelle en le menaçant du poing; suis-je par hasard un chien de ton espèce ?

— Non, Turdel... mais donne-moi à boire; j'ai un fer rouge dans les entrailles... donne-moi donc de l'eau, misérable !

Turdel hausse les épaules et continue sa promenade.

— Oh ! puisses-tu mourir dévoré par les rats, murmure Lugris en jetant un profond soupir de haine; que l'enfer mette auprès de toi quelqu'un d'assez charitable, pour rafraîchir tes blessures avec un charbon enflammé !

Il essaie en vain d'humecter ses lèvres arides avec sa langue : celle-ci est devenue aussi sèche que ses lèvres elles-mêmes; elle les empêche en s'y collant, de jeter un autre blasphème à la tête de son bourreau; ses poings velus se crispent en même temps, son œil hagard fixe le plafond.

Ne le voyant pas bouger, la sentinelle se souvient alors des paroles du Camerouns; elle tendit au blessé une jatte pleine d'eau.

Celui-ci s'en empara violemment et la vida d'un trait.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

34

Le Forban

PAR WILLIAM ALARD

CHAPITRE XV

UNE PASSION DANS LE CRIME

Aussitôt un autre cri épouvantable, surtout la nuit, — Un homme à la mer ! — retentit sur le pont, éveilla toute la bordée qui se mit à courir de l'avant à l'arrière, en répétant dans son abrutissement : Un homme à la mer !

Le Camerouns était déjà sur le pont : il fit venir la goëlette debout au vent, de manière à arrêter complètement sa marche, et un canot, armé de six hommes dont l'un portait une torche, fut mis à la mer.

Vingt minutes après il était de retour, ramenant un homme qui donnait à peine signe de vie. C'était Lugris, l'horrible nain : il avait un couteau plongé jusqu'au manche dans le bas ventre !

XVI

LA VICTIME ET LE BOURREAU

La mer ressemble à la surface d'un lac sans bords, dont les eaux réfléchissent la pâle lumière des astres; Lucifer, cette joyeuse étoile des matinées bleues, monte sur un lit de vapeurs diaphanes; le calme le plus heureux remplit l'espace. Les flots de l'Océan, que la brise semble avoir

nistres. La question du budget, n'a donc pas fait un pas ; elle est loin, comme on le sait, d'être résolue.

Seul, M. Dauphin s'est ingénié, dit-on, à poursuivre pendant les vacances ses projets d'économies dans le ministère des finances.

Il aurait sollicité à maintes reprises ses directeurs de réduire les frais de leur administration et notamment le nombre des employés. L'idée fixe de M. Dauphin, serait de ne pas dépenser, cette année, la totalité des crédits affectés au traitement des divers agents de son ministère. Sans vouloir discuter le principe de cette innovation, on peut dire, toutefois, que M. Dauphin ferait fausser route, en diminuant, sous prétexte d'économie, le nombre des agents du ministère des finances, chargés de recouvrer les impôts indirects. Nous avons, à plusieurs reprises, attiré l'attention sur ce point que le trésor perdait chaque année plusieurs millions, par le fait de la négligence ou de la complaisance du ministère des finances.

Non seulement, les contraventions ne sont plus réprimées comme elles devraient l'être, mais il arrive que les amendes ne sont même plus payées par les délinquants. Le meilleur moyen, de faire cesser un tel état de choses, n'est certainement pas de réduire le traitement des employés des contributions indirectes, ni de supprimer quelques places.

Nous croyons que si l'on veut porter un remède sérieux à nos embarras financiers, il faut en attaquer résolument les causes, et se résoudre à restreindre les crédits alloués aux travaux publics, à l'instruction publique, à la guerre et à la marine. C'est la thèse soutenue par M. Ribot aux dernières séances de la commission du budget, et personne n'a pu le contredire.

En examinant par exemple le budget du ministre des travaux publics, il est impossible de ne pas arriver à cette conclusion que, après avoir énormément dépensé, le moment serait venu de réaliser des économies plus importantes que celles qui sont admises par le gouvernement dans son projet de budget.

Sait-on, ce qu'a été depuis dix ans le budget du ministère des travaux publics ? En 1878, le budget dont nous parlons s'est élevé à 542 millions, en augmentation soudaine de 310 millions sur le budget de l'année antérieure. En 1879 et 1880, il a été un peu moindre : 403 et 522 millions. En revanche, il a atteint son chiffre maximum en 1881, soit 676 millions ; et en 1882 et 1883 il n'est pas descendu au-dessous de 590 et 595 millions de francs. Avec l'année 1884, commence l'abaissement des crédits ; toutefois, ils n'ont pas été inférieurs à 419

millions en 1884 et 338 millions en 1885. Le budget des travaux publics s'est maintenu l'année dernière à peu près au même chiffre, soit 320 millions environ, en faisant état des sommes portées à un Compte spécial du trésor pour garantie d'intérêts. Pour 1887, la dépense prévue, y compris le montant du Compte de la garantie d'intérêts et les sommes qui seront avancées par les Compagnies de chemins de fer en vertu des conventions de 1883, s'élève à près de 310 millions. Enfin, il convient de ne pas omettre 278 millions qui, de 1878 à 1887, ont été inscrits au budget ordinaire du ministère des finances pour le paiement d'indemnités dues aux Compagnies de chemins de fer. En résumé, les dépenses de travaux publics faites depuis 1878 dépasseront cinq milliards à la fin de l'année courante. Tout le monde est d'accord, aujourd'hui, pour reconnaître que la réalisation du vaste programme de travaux publics, auquel M. de Freycinet a attaché son nom, et qui a été démesurément agrandi par la Chambre, ne saurait être continué comme on l'a poursuivi jusqu'ici. Qu'on ralentisse donc les travaux ; que l'on finisse ce qui est commencé, avant de s'engager dans des projets nouveaux, que l'on réduise les crédits sollicités par le gouvernement, et les Chambres se conformeront de la sorte aux idées d'économies budgétaires dont on parle tant, mais dont on s'inspire si peu.

INFORMATIONS

Election de Toulouse

M. Calvinhac, radical, 55,000 voix (élu).
M. Duboul, conservateur, 53,137 voix.

Election sénatoriale de la Vendée

M. Biré, monarchiste, 464 voix (élu).
M. Daniel Lacombe, républicain, 381 voix.

La France publie une correspondance de Nancy, disant que, dans cette ville on croit à la guerre dans un avenir prochain.

Arrestation d'un espion prussien.

Le prussien Laupp, le fils d'un commissaire central d'une ville de Bavière, a été arrêté, à la gare de Béziers, où il prenait des notes au moment où le 13^e chasseurs faisait des manœuvres d'embarquement.

Le nommé Lieb, contre-maître à la fabrique de bougies Daire et Anselin à Arras, sommé de produire les pièces établissant son identité, s'est réfugié en Belgique.

Il résulte de l'information à laquelle il a été procédé immédiatement, que Lieb est de nationalité allemande et qu'il a le grade de capitaine de uhlands. D'extérieur agréable, de manières distinguées, Lieb avait lié connaissance avec un grand nombre de personnes dont il était fort estimé. Il était également fort apprécié de ses patrons pour son intelligence et son activité, et personne jusqu'ici n'avait songé à s'enquérir de sa nationalité. Lieb habitait Arras

més, et le tambour, précédant le maire en écharpe, retournait vers le village, suivi de la foule.

Le soleil s'était couché. Le jour tombait. Jean pensa que sa femme, son enfant, s'il en avait un, son père, s'il vivait encore, devaient s'en retourner à leur maisonnette de l'autre côté de la bourgade.

Un instinct de solitaire, la honte de ses haillons le décidèrent à prendre un sentier qui faisait le tour du village derrière les maisons.

Deux hommes, deux paysans, marchaient devant lui ; il les suivit à distance.

Ils parlaient de la fête. Puis ils parlèrent de la moisson, qui était bonne.

Et l'un des deux, s'arrêtant, dit à l'autre : « Alors, Sylvain, c'est entendu : mardi tu viendras me donner une journée. » — « Entendu », dit l'autre. Ils se serrèrent la main et se quittèrent.

L'un rebroussa chemin vers le village par un sentier de traverse ; l'autre continua sa route. C'était Sylvain, et Jean reconnut, à certains gestes à des allures d'autrefois, que c'était le Sylvain qui était parti avec lui dans la mobile. Il pressa le pas, décidé à lui adresser la parole.

Quand il fut près, il hésita. Mais déjà le crépuscule était assez gris pour dissimuler son accoutrement de vagabond. Timidement, pas très fort, il appela : « Sylvain ! » L'homme se retourna. Ils se regardèrent.

— Tu ne me reconnais pas ?
— Non.
— Cherche bien.

depuis quatre ans. Il avait l'habitude de se lever à la pointe du jour et de faire de longues promenades dans les fortifications de la ville.

La statue du sergent Blandan.

— Dimanche matin, à eu lieu, à Boufarik, l'inauguration de la statue élevée à la mémoire du sergent Blandan, au milieu d'une foule enthousiaste. Le gouverneur général Bourlier et MM. Letellier, député ; Mauguin, sénateur ; le général Delebecque, commandant le 19^e corps, et son état-major ; le général de division d'Alger, assistaient à la cérémonie.

Après une courte réception, le maire et les autorités civiles et militaires se sont rendus sur la place où la statue est élevée. La cérémonie a aussitôt commencé.

Le colonel Trumelet, promoteur de la souscription pour l'érection du monument ; M. Letellier, député, et M. Tirman, ont prononcé des discours très applaudis.

Le général Delebecque s'est levé ensuite et, au nom de l'armée, a salué Blandan qui personnifie la gloire de cette armée. Il cite ensuite les ordres du jour du maréchal Bugeaud relatifs au fait d'armes de Beni-Mered, et termine en disant que la statue Blandan rappellera que, dans le cœur de la nation, le dévouement, le courage des petits comme des grands, sont également glorifiés. « Vive l'Algérie ! Vive la France ! Vive la République ! » (Applaudissements).

Après ce discours, les troupes ont défilé devant la statue de Blandan aux sons de la *Marseillaise* et aux applaudissements d'une foule émue.

Le mariage de M^{lle} de Sombreuil.

— M^{lle} de Sombreuil a trouvé le moyen le plus simple pour se mettre à l'abri de toutes les lois d'expulsion qui peuvent frapper les étrangers résidant en France : elle va épouser un français et devenir, par conséquent, française par son mariage.

Mais comme elle a toujours ajouté à ses moindres actes une note d'originalité toute personnelle, elle a décidé que l'homme qui lui donnerait son nom recevrait en échange une rente de 1,200 fr. moyennant laquelle ce mari abandonnerait toutes sortes de droits.

L'affaire est conclue. Des quantités de demandes ont été adressées à M^{lle} de Sombreuil, à St-Lazare, et le fiancé qu'elle a choisi est un honnête cultivateur, âgé de soixante-troize ans, et sans aucune ressource. M^{lle} de Sombreuil ne l'a jamais vu. Elle déclare qu'elle ne le verra qu'un instant à la mairie et ce sera tout.

Le fiancé a accepté.

Huit Allemands contre un Français.

— Près de Nancy, à Maxéville, se trouve la brasserie de l'Est, dans laquelle vit un Allemand, qui en 1870 fit la campagne en qualité de sous-officier de cuirassiers blancs. Presque tous les ouvriers sont des Allemands. La semaine dernière, une vingtaine d'entre eux jugèrent prudent de passer la frontière en présence de l'attitude hostile des habitants de Maxéville, vivement émus par l'affaire de Pagy.

Seize cependant restèrent et, loin d'être tranquilles, ils ne cessèrent d'insulter la France. Dimanche, huit d'entre eux recommencèrent leurs injures en présence d'un Alsacien français, M. Picard, jeune homme de vingt ans. Une discus-

L'homme hocha la tête.

— Voyons, rappelle-toi, il y a quinze ans ; nous étions camarades ; nous partions ensemble pour la guerre.

— Jean Théric !
— Lui-même !
— Pas possible !

Jean, rapidement, expliqua à son ancien camarade ahuri qu'il n'était pas mort, qu'on l'avait emmené prisonnier en Prusse et qu'il revenait. Tout cela en quelques mots. Sylvain, étonné dit enfin :

— C'est pourtant vrai que tu ressembles à Jean Théric.

— Oui, mon vieux, c'est comme ça. Hein ! j'ai changé... Voilà, je suis arrivé au milieu de la fête, et ma première pensée, tu le comprends, a été de chercher ma femme, Jeannette, et mon père. J'ai pensé qu'ils étaient là !...

Alors Sylvain : « Ta femme ! Ah ! mon pauvre vieux, c'est juste ; tu ne sais pas, tu ne peux pas savoir, pas plus qu'elle ne savait, elle... Sans ça... »

— Elle est morte ? s'écria Jean.
— Non. Mais vois-tu... Comment te dirai-je ? C'est toi que l'on a cru mort. Tout le monde l'a cru.

On n'avait aucune nouvelle. A l'armée on l'avait porté disparu.

Puis un camarade, après la guerre, retour de Suisse, assura qu'il l'avait vu tomber ; qu'il l'avait tâté et que tu étais mort.

Et alors Jeannette prit le deuil. On dit une messe pour le repos de ton âme... Nous y assistâmes tous. Elle pleurait, la pauvre Jeannette ;

sion s'éleva. Les Allemands tirèrent leurs couteaux et se précipitèrent sur Picard, mais ce dernier de deux coups de poings fit rouler à terre les deux plus proches assaillants. Puis, dans un moment de répit, il ramassa une pierre et fendit le crâne à l'un des Teutons.

Les autres, voyant leur camarade perdre le sang en abondance, se sauvèrent, ne se sentant probablement plus en nombre (ils n'étaient plus que cinq) pour oser attaquer un si robuste gaillard.

M. Picard, arrêté après cette affaire a été mis en liberté comme s'étant trouvé en cas de légitime défense. Les sept Allemands ont été transférés hier à la prison, accompagnés par une foule indignée de la conduite de ces lâches coquins-là.

Les Allemands avaient dit en présence de M. Picard, que l'affaire de Pagy montrait une fois de plus que les Français étaient des lâches, et ils se promettaient de revenir bientôt à Nancy accompagnés de leurs compatriotes.

M. Pasteur et la rage.

— M. Pasteur, de retour de Bordighiera, assistait, mercredi, à la séance de l'Académie des sciences.

M. Jausen, qui présidait la séance, a profité de la présence de son illustre collègue, pour faire une plus ample communication sur un fait qu'il avait déjà signalé à la séance précédente, mais d'une façon succincte. Ce fait très probant en faveur de la méthode pastorienne, s'est passé, il y a un mois, chez M. Charles de Lesseps.

Un domestique, ayant remarqué qu'un chien de la maison paraissait souffrir de la gorge, crut qu'il avait avalé quelque chose resté dans son gosier, et introduisit la main dans la gueule de l'animal pour l'en débarrasser.

Le chien s'échappa bientôt et avec des allures tellement suspectes, que le domestique demeura convaincu qu'il était enragé. Après avoir constaté que la salive de l'animal avait pénétré dans des gerçures qu'il avait à la main, il n'hésita pas à aller se faire traiter au laboratoire de la rue d'Ulm, d'où il est revenu complètement indemne.

Quelque temps après, un second chien de la même maison présenta des symptômes inquiétants. Il fut conduit chez un vétérinaire par un autre domestique qui, peu de jours auparavant, s'était fait lécher la figure par lui. Or, ce domestique avait également de petites excoriations au visage. Le vétérinaire a reconnu bientôt que le chien qui lui avait été amené était enragé. Le second domestique, contrairement à ce qu'avait fait le premier, négligea de prendre aucune précaution et d'aller à l'Institut Pasteur.

En apprenant que le chien était enragé, il a éprouvé une violente commotion ; la période d'incubation du virus qui lui avait été communiqué s'est brusquement accélérée, et deux jours après, le malheureux est mort de la rage la plus parfaitement caractérisée.

Le crime de la rue Montaigne.

— Pranzini semble plus accablé depuis deux ou trois jours.

On craint une tentative de suicide et on le surveille plus étroitement que jamais.

Débarrassé maintenant du fameux Geisler, M. Goron va se mettre à la recherche de l'homme bron qui a accompagné Pranzini, le matin de la mi-carême, dans la voiture du cocher Lefebvre.

elle sanglotait, que c'était pitié. Va, pour regrette, tu l'as été.

Les années s'écoulaient. C'était touchant de te voir la pauvrete si jeune et déjà veuve, avec sa petite fille.

— C'est une fille interrompit Jean, que la joie de la paternité fit tressaillir. Une fille ! C'est drôle, je l'avais deviné. Je l'avais rêvé. Tout de même les songes ne trompent pas. C'est comme ma mort. Une nuit je rêvai de cièrges... je m'en souviens ; ce dut être à l'époque où l'on fit dire cette messe... Et mon père ?

— C'était surtout ça qui était touchant, poursuivait Sylvain. Ton père, affaibli par la douleur, se faisait de plus en plus vieux et ne pouvait travailler.

— Le pauvre ! s'écria Jean en essuyant une larme.

— Eh bien ! mon ami, Jeannette nourrit la petite et soignait le vieux. Mais elle ne pouvait cultiver le bien. Alors ton père lui dit — j'ai été témoin de cet entretien : « Jeannette, il faut te remarier... quand il n'y a pas un homme pour tout diriger, rien ne va... Marie-toi, Jeannette... » Tu comprends, il avait raison, le vieux...

— Assurément, répondit Jean avec un soupir, mais il ajouta aussitôt : Et Jeannette que répondait-elle ?

— Jeannette répondait non... Et elle pleurait...

— Brave femme ! dit Jean.

(A suivre).

LA RÉSURRECTION DE JEAN THÉRIC

PAR ALBERT DETHEZ.

V

Jean est interrompu, dans son observation, par ces mots que prononce à mi-voix la jeune fille : « Que nous veut ce pauvre, à nous regarder ainsi ? »

Alors Jean s'éloigne tout honteux regrettant de nouveau de n'avoir pas acheté des habits propres et hésitant sur ce qu'il doit faire : « Essayerait-il de reconnaître sa femme dans cette foule ? Ira-t-il l'attendre à la campagne ? Interrogera-t-il quelqu'un par là ? » Ce dernier parti serait peut-être le meilleur.

Mais il n'ose pas. Tout ce monde en fête est si loin de lui par la pensée ! Il éprouve en les voyant s'amuser, l'impression navrante qu'ils l'ont oublié depuis longtemps, qu'il a cessé de compter dans cette vie commune où chaque être vivant tient sa place, mais qui se referme égoïste, sur les morts et les disparus, — comme les vagues de la mer qu'il vit se refermer sur les naufragés, durant sa longue captivité en face de l'Océan.

Après avoir inutilement cherché du regard, il finit par renoncer à découvrir Jeannette dans le peuple.

Du reste, les courses étaient terminées ; les écharpes étaient distribuées, les vainqueurs accla-

Rien, du reste, ne fait supposer que cet individu ait été le complice de Pranzini et ait pris part à l'assassinat de la rue Montaigne. Mais il est nécessaire pour l'instruction de se débarrasser de l'homme brun, comme elle s'est débarrassée de Geisler, pour n'avoir plus désormais qu'un seul inculpé, Pranzini.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Au Salon. — Nous apprenons que les œuvres de notre compatriote, M. Lacroix, de Cahors : *Le plateau de la Mare-aux-Fées*, et *Forêt de Fontainebleau, soleil et pluie en juillet*, viennent d'être admis au Salon de cette année.

Est également exposée au Salon une toile remarquable qui est destinée à la salle d'honneur du 7^e régiment d'infanterie.

Elle est de M. Paul-Emile Boutigny, né à Paris, élève de M. Cabanel, qui a déjà obtenu une médaille et dont les œuvres sont admises sans examen du jury, ce qui suffit à faire l'éloge de l'auteur.

Ce tableau représente le 7^e de ligne à l'assaut de Malakoff et la mort du capitaine Pagès.

Le 7^e de ligne donne l'assaut au bastion de Malskoff. Rivalisant d'ardeur et de courage, les soldats du régiment escaladent le parapet sous le feu des Russes. Le capitaine Pagès, renversé dans le fossé par une première blessure, remonte une deuxième fois sur le parapet ; armé d'un fusil, il se fraie un passage au milieu des Russes à coups de crosse ; mais il tombe bientôt frappé de trois balles.

Marches de nuit. — Des ordres viennent d'être envoyés à tous les chefs de corps de troupe dans l'infanterie pour qu'il soit fait chaque semaine au moins une marche de nuit.

Réservistes. — Une question bien intéressante est à l'étude en ce moment. Le général Boulanger a pensé qu'il serait préférable de ne plus convoquer pendant les grandes manœuvres les réservistes compris parmi les hommes à la disposition, qui restent généralement dans les dépôts et ne tirent aucun profit de la période d'instruction.

Les commandants de corps d'armée sont consultés sur la fixation d'appels spéciaux pour cette catégorie, et sur l'incorporation des appelés dans des bataillons actifs au printemps ou à l'automne.

Bourses. — Le *Journal officiel* publie une circulaire du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts relative à la répartition entre tous les départements, des crédits inscrits au budget du ministère de l'instruction publique pour les bourses d'enseignement primaire supérieur.

Voici l'état des répartitions en ce qui concerne les départements de la région :

Lot, 8,350 fr. ; Charente, 7,000 ; Charente-Inférieure, 7,850 ; Dordogne, 14,700 ; Gers, 5,450 ; Gironde, 15,900 ; Landes, 7,150 ; Lot-et-Garonne, 8,200 ; Basses-Pyrénées, 13,450 ; Hautes-Pyrénées, 3,950 ; Tarn-et-Garonne, 6,350 ; Haute-Vienne, 7,100.

Les réserves de pêche. — On désigne sous le nom de *Réserves de pêche* une certaine étendue de fleuve ou de rivière mise en interdit par l'administration, sous le prétexte spécieux de permettre aux poissons de se reproduire plus facilement et d'avoir un asile d'où ils puissent narguer hameçons ou filets, et reprendre forces, avant de tenter de nouvelles aventures dans les cantons de pêche.

Etablies par la loi du 31 mai 1865, dit le *Petit journal*, ces réserves ont assurément raison d'être pour les lignes de fond, les filets et les nasses ; mais ces mêmes raisons ne sauraient exister pour la ligne flottante tenue à la main, qui est absolument inoffensive.

Et encore il arrive parfois que ces réserves comprennent un espace de 2,000 mètres et se trouvent situées exactement au centre d'une localité ; ici, la mesure devient vexatoire, car l'amateur de pêche à la ligne est obligé, sous peine de contravention, de parcourir plusieurs kilomètres pour se livrer en toute sécurité à son plaisir favori.

Cependant, lors de la discussion de la loi sur les réserves de pêche, le commissaire du gouvernement, interrogé sur le fait de savoir si l'on pouvait pêcher à la ligne flottante dans ces réserves, répondit affirmativement.

Pourquoi défendre cette pêche aujourd'hui ? Est-ce par une fausse interprétation de la loi ? ou un nouveau décret clandestin aurait-il paru ? Tout porte à faire supposer le contraire ; tout

paraît devoir accorder à la ligne flottante le droit de s'immerger dans les réserves.

C'est ainsi que l'article 17 de la loi du 10 août 1875, interdisant la pêche lorsque les eaux baissent par suite de chômage, ne doit être appliqué qu'aux lignes de fond et aux filets de tous genres ; car il n'est pas fait mention de la ligne flottante.

De même, si le législateur avait voulu interdire la pêche à la ligne flottante tenue à la main dans les réserves destinées à la reproduction du poisson et pendant le temps du chômage, la loi et les règlements précités l'auraient indiqué d'une façon nette et précise, ainsi que sont énoncées dans la loi de 1829 les prescriptions concernant le temps du frai.

Faudra-t-il que, comme jadis Moriceau, voulant établir le droit de mettre du plomb à sa ligne pourvu que la flotte suivit le courant, un pêcheur se fasse arrêter en pêchant dans une « réserve » pour faire établir le droit commun et consacrer le texte de la loi devant les tribunaux ?

Espérons qu'il ne sera pas besoin d'en arriver là et que l'administration voudra bien élucider nettement cette question controversée, et ce, dans le sens le plus large, c'est-à-dire en permettant aux tranquilles disciples de Saint-Pierre de se livrer avec « la ligne flottante tenue à la main » à la poursuite des goujons et des ablettes sans tenir compte des « réserves de pêche » qui resteront seulement interdites aux filets, nasses et lignes de fond.

Carte du Lot. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Castanet, lithographe à Cahors, a été autorisé par l'administration départementale à produire, à l'Exposition internationale de Toulouse, la carte du département du Lot, qu'il vient de rééditer.

Quoiqu'arrivé à la dernière heure, la demande de M. Castanet a reçu de M. le maire de Toulouse le plus bienveillant accueil.

Il serait à désirer que cette carte, qui a reçu la haute approbation de l'administration et du Conseil général fût placée dans toutes les écoles du département, et, à ce sujet, nous ne pouvons qu'engager MM. les maires à profiter de la session ordinaire de mai pour faire inscrire au budget la somme de 5 fr., nécessaire à l'achat de ces cartes.

Nous recommandons également : **Une carte de poche** du Lot, éditée par M. Layton, et qui se trouve en vente dans toutes les librairies de Cahors et au bureau du *Journal du Lot* aux prix de :

0 fr. 75 cent. en feuille ;
1 fr. 25 pliée et cartonnée ;
1 fr. 50 pliée, cartonnée et collée sur toile.

Acte de probité. — M. Baquet, chiffonnier à Cahors, a trouvé dans les ferrailles et chiffons qu'il avait achetés à Gourdon une grosse tabatière en argent, qu'il s'est empressé de porter au commissaire de police.

Vol. — Dans la nuit de vendredi à samedi, des malfaiteurs se sont introduits dans le domicile de M. Castel, aubergiste à Laroque-des-Arcs, près Cahors.

Ils sont passés par une fenêtre, de là ils ont ouvert la porte et ont fouillé les meubles qu'ils ont trouvés à leur portée.

Ils ont emporté une paire de chaussures et le tiroir d'une armoire qui contenait plusieurs porte-monnaie ; dans l'un se trouvait 80 fr. environ.

Allemands à Cahors. — Des marchands prussiens (des deux sexes) de toiles et de linges de table se sont présentés, ces jours derniers, dans beaucoup de maisons de Cahors, où ils ont été presque partout bien accueillis et où ils ont fait de forts placements de leurs marchandises.

Plusieurs de ces derniers, s'étant aperçus qu'ils avaient été volés ou trompés, mais trop tard, se sont rendus à l'hôtel pour faire leurs réclamations aux voyageurs Teutons, mais ils avaient eu le soin de prendre le train.

Grave accident. — Samedi dernier, un maçon, nommé Labro, qui travaillait chez M. Cagnac, avenue de la Gare, est tombé d'une bâtisse en construction en voulant franchir l'espace compris entre deux pontes métalliques.

Il a été transporté chez lui dans un état désespéré. On prétend qu'il a les reins brisés. Il est âgé de 60 ans.

Une rixe. — Un civil et un sous-officier se sont pris de querelle aux abords de la caserne de Cahors Des injures, ils en sont arrivés aux coups. La garde a conduit les deux adversaires au poste de la caserne.

Assises. — Les assises du second trimestre s'ouvriront, à Cahors, le 9 mai courant. Du

rant cette session, le jury aura à statuer sur cinq affaires :

- 1^{re} Affaire : Maroncle, de Figeac, assassinat ;
- 2^e Affaire : Rosalie Mathieu, de Varaire, tentative d'empoisonnement ;
- 3^e Affaire : Bousquet, de Laburgade, assassinat ;
- 4^e Affaire : Tourette, de Cahors, attentat à la pudeur ;
- 5^e Affaire : Lescols, de Puy-l'Evêque, faux.

Fausse monnaie. — La fausse monnaie vient de faire sa réapparition, et, cette fois, on opère en grand, c'est-à-dire sur les pièces de 20 fr. Voici les signes distinctifs des pièces fausses dont la circulation est signalée :

Elles sont en métal blanc doré. A remarquer que les lettres sont pâteuses et mal gravées. Quant à leur poids, il est exactement le même que celui des bonnes pièces, ce qui rend la fraude d'autant plus facile.

Il va de soi que ces pièces, de très belle apparence, mais de couleur un peu blanche, n'ont aucune valeur.

Marché de Figeac. — Le marché de samedi a été peu important.

Le blé se vendait 4 fr. 25 le cinquième de l'hectolitre ; le maïs, 2 fr. 65 ; les pommes de terre, 1 fr.

Les poulets jeunes se vendaient 1 fr. 10 la pièce ; les gros, 0,70 c. la livre ; les œufs 0,50 la douzaine.

Probabilités du temps pour le mois de mai. — La première et la troisième dizaines du mois de mai, présenteront sur la France et sur les pays voisins, particulièrement sur les zones du centre et du nord, un temps mixte, variable, assez agité et humide, orageux avec variations brusques de température. Durant la seconde dizaine, le temps sera relativement beau et chaud le jour, principalement sur la zone méridionale avec refroidissement pendant la nuit. Profiter de cette dizaine pour exécuter les travaux agricoles.

Dépansions barométriques avec boirasques, coups de vent, pluie, orages épars, trombes d'eau, croes locales : 1^o vers les « 1^{re} (?) », 3, » ; 2^o vers les « 5 (?) », 7, 9, » ; 3^o vers les « 11 (?) », 13, 15 » ; 4^o vers les « 18 (?) », 20, 22, » ; 5^o vers les « 25 (?) », 27, 29. » Grêle, ravines et rafales à craindre, 2^e, 4^e et 5^e périodes surtout. Avis aux intéressés.

Le nombre des points d'interrogation indique l'importance probable des perturbations.

Celles-ci retardent de un à trois jours, suivant la latitude ou la longitude des localités. Les dates mentionnées par nous s'appliquent au littoral de la Manche.

d'ARBAUD...

Faits Divers

Les caillles vertes. — La *Feuille Villageoise*, en annonçant l'apparition des caillles vertes ou du printemps dans nos contrées, fait remarquer que les braconniers ont déjà commencé à les détruire.

Notre confrère de Moissac rapporte à ce sujet des appréciations fort justes sur la nécessité de la surveillance par les gardes-champêtres et les gendarmes, et surtout par l'interdiction absolue de la vente et du colportage.

Il conclut ainsi : « Le remède efficace est donc la prohibition de la vente de tout gibier vivant ou mort pendant le temps de la clôture.

» Notez qu'il n'y a pas de loi à faire, puisque cette loi existe et que ledit commerce est manifestement illégal.

» Nous ignorons quels sont les raisons de haute politique qui empêchent qu'une telle loi soit appliquée, mais il serait juste, quoi qu'on en dise, qu'en un pays démocratique l'intérêt de tous passât avant l'intérêt de quelques-uns seulement.

» La chasse est un plaisir coûteux. L'Etat prélève sur le chasseur un droit qui n'est pas mince. Il s'engage donc, par ce fait même, à protéger le plaisir du chasseur contre les ravages du braconnier.

» D'un autre côté, pour peu que la chose dure, le gibier n'existera bientôt plus en France qu'à l'état de souvenir, surtout dans les contrées où la propriété étant morcelée, il n'est pas possible d'avoir de grands domaines gardés où la reproduction des espèces puisse s'accomplir à l'abri de toute atteinte.

» Il n'est pas admissible que le gouvernement reste indifférent devant un tel état de choses, si nuisible au particulier comme au général.

» De tous côtés des plaintes nombreuses s'élevaient, et il faudra bien qu'un jour ou l'autre nos ministres s'occupent d'y faire droit autrement que par des circulaires qui restent à l'état

de lettre-morte le plus souvent pour ne pas dire toujours.

Les Martinets ont fait leur apparition et pris leurs quartiers d'été dans nos cheminées, nos vieilles tours et nos clochers. Ce matin ils courent à tire-d'aile dans nos rues et remplissent l'air de leurs cris perçants.

Le 25 avril, à pareil jour de l'an passé, ils sont arrivés chez nous, et le 31 juillet, qu'il fasse beau ou mauvais temps, ils nous quitteront pour regagner les contrées africaines et l'équateur.

Il n'y a pas d'oiseau plus régulier dans ses voyages.

C'est le meilleur des baromètres.

Nous voilà bien décidément aux beaux jours, ou tout au moins à la température printanière et douce.

Les Martinets sont là.

Moyen de distinguer les faux des vrais billets de Banque. — On vient de trouver, en Autriche, un moyen fort simple de reconnaître les faux billets de banque et, en général, les imitations de toutes vignettes, gravées ou impressions.

Quand on regarde au stéréoscope deux vrais billets de banque, par exemple, les deux images se confondent et l'on n'en voit qu'une seule, dont les parties sont dans un même plan.

Si, par contre, on considère deux billets qui ne proviennent pas de la même planche, les deux images ne se couvrent plus exactement, car, même dans le cas de l'imitation la plus parfaite, la forme et la position des caractères et autres détails présentent toujours quelques différences.

Au stéréoscope ces différences apparaissent distinctement, car les parties dissemblables ne se montrent plus dans le même plan, mais se détachent l'une de l'autre dans l'espace comme des marches d'escalier.

Il suit de là que, pour vérifier l'authenticité d'un billet douteux, il suffit de le confronter, dans un stéréoscope de dimension convenable, avec un billet véritable : le moindre dédoublement de détail dénonce immédiatement une contrefaçon.

Le même moyen servira à reconnaître les imitations de valeurs, d'imprimés anciens, etc. ; il est infailible.

Bien plus, si ce procédé peut servir aux faussaires eux-mêmes pour leur faire reconnaître les défauts de leurs imitations il ne leur fournit point, dans la même mesure, les moyens de réaliser une production parfaite.

Cette méthode de contrôle ne réclamant ni connaissances spéciales, ni manipulations chimiques, et n'exposant les pièces examinées à aucune altération, ne prenant, au contraire, que quelques instants, n'est pas seulement intéressante au point de vue théorique, mais est applicable dans les bureaux mêmes des établissements financiers et autres, aux cours des opérations journalières.

BOURSE. — Cours du 2 mai.

3 0/0	80 65
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	84 05
4 1/2 0/0 ancien	104 00
4 1/2 0/0 1883	108 27

Dernier cours du 2 mai.

Actions Orléans	1,306 25
Actions Lyon	1,268 75
Obligations Orléans 3 0/0	394 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	305 00
Obligations Lombardes (jouissance	297 00

Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	350 00
---	--------

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournées artistiques, direction ANDREL.

Samedi, 7 mai 1887.

LES

MYSTÈRES DE PARIS

Pièce nouvelle en 5 actes et 10 tableaux.

Les conquêtes de la science moderne suppriment ou éloignent les causes de nos maladies ; telle est la découverte des peptones Chapoteaut qui permettent de nourrir l'homme sans le secours de l'estomac ; telle est aussi celle des *Pertes de Pepsine dialysée* du même auteur, qui opèrent dans l'estomac les phénomènes de la digestion. Aussi les médecins les conseillent de préférence à tout autre médicament aux malades qui souffrent de maux d'estomac, de digestions difficiles, de ballonnements du ventre, de migraines, de renvois, accidents causés par l'insuffisance de la pepsine naturelle de notre estomac.

CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

COSTUMES
sur mesure
pour
HOMMES

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.
NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'Extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN
avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

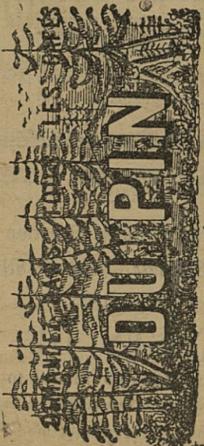
EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOÏTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS
dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement
la base.
Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la
GRANDE CHARTREUSE
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.



21 RÉCOMPENSES Y COMPRIS
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR

PÉRIEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
GRANDE CHARTREUSE

ÉTABLISSEMENT THERMAL

VICHY

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier)
SAISON DES BAINS
BAINSETDOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaux, etc.
Tous les jours, du 1^{er} Mai au 1^{er} Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.
Trajet direct en chemin de fer
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement
Écrire: Administration de la C^o concessionnaire
PARIS, 8, Boulevard Montmartre

SANTAL DE MIDY

Pharmacien à Paris
Supprime Copahu, Cubèbe et injections, guérit en 48 heures les écoulements. Très efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. Dépôt: Toutes Pharm.

Vignes Américaines

BOUTURES ET RACINÉS

Riparias portalis, à larges feuilles, 50 fr. le mille; Herbemonts, 200 francs, etc. — S'adresser à M. VICTOR COMBES, propriétaire récoltant, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot).

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ELIXIR LEUCODONTE
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.
EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 33, PARIS
A. LE VASSEUR & C^o ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures, Gouaches, Gravures en Couleurs, etc.
Payable CINQ FRANCS par mois, sans aucune avance
ESCOMPTÉ AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Le propriétaire-gérant, Layou.

GRAND ENTREPOT D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noël 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Voula, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE:

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIEUX.

Pépinières SÉGUELA & Fils

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS
(20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'Agen, chênes truffiers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

MISE EN VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES 1886-1887

Riparias (primés par la Société agricole)

Boutures 1^{er} choix, longueur 0^m 50..... 2 fr. le cent.
Racinés très-forts, même prix que la Société agricole. 6 fr.

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS.

Nota. — L'Établissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue, près le pont Valentré.

Grande Culture DE

Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste

à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.
Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 23 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série